



# CCAS

MAIRIE de NIEUL  
87510  
Tel 05.55.75.80.23

EXTRAIT  
du Registre des **Délibérations**  
du  
**C.C.A.S. de Nieul**

**28 avril 2026**

Nombre de  
membres  
en exercice : 9

Présents : 9  
Votants : 9  
Pour : 9  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mil vingt-six,  
Le vingt-huit du mois d'avril, à 18h00  
le **Centre Communal d'Action Sociale** de la Commune de NIEUL,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la Présidence de Monsieur Bila  
Date de la convocation : 24 avril 2026

**PRESENTS** : Bila Laurent, Chaumont Marie-Claude, Auvinet Marie-Thérèse,  
Boulesteix Myriam, De Carvalho Paulo, Dureau Jean-Claude, Garnier  
Stéphanie, Lecointre Marie-France, Piralla Sandra.

**ABSENTES** excusées : /  
**ABSENT** : /

Secrétaire de séance : M. Bila Laurent

**OBJET :**

*Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R  
123-18 ;*

Le Maire, président du CCAS, expose au conseil d'administration qu'il doit, dès sa  
constitution, élire en son sein un vice-président. Il demande aux candidats à ce poste  
de se déclarer.

\*\*\*

Est candidate : Mme CHAUMONT Marie-Claude

**Election d'un(e)  
vice-président(e)**

Le conseil d'administration procède à l'élection du vice-président au scrutin secret.

\*\*\*

1<sup>er</sup> tour - Nombre de bulletins : 9  
À déduire (bulletins nuls...) : 0  
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 9  
Majorité absolue : 5  
Mme Chaumont Marie-Claude a obtenu : 9 (neuf) voix.

Mme Chaumont Marie-Claude ayant obtenu la majorité absolue, a été  
proclamée vice-présidente.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
A Nieul, le 30/04/2026.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 087-218710705-20260430-CCAS\_DL\_2026\_02-DE

Le Président,  
Le secrétaire,  
BILA Laurent,

